



Verraterie liberté ASSOCIÉE À DES CASES BAT-FLANCS EN SALLE DE GESTATION



Les truies sont déplacées dans cette salle après les inséminations qui ont lieu dans la salle de verraterie.

PRINCIPE DU LOGEMENT BAT-FLANCS

Des bat-flancs matérialisent la séparation à l'auge et limitent la compétition alimentaire, sans pouvoir bloquer les truies. Il n'y a pas de suivi alimentaire individuel, ni de rationnement individuel. Bande divisée en groupes de 6 à 10 truies chacun.

Ce type de case est utilisé en salle de gestation, les truies y sont transférées après les IA.

Ce logement peut être adapté à tous les types de sols.



Ce logement peut être adapté à tous les types de pratiques en verraterie liberté. Lors du sevrage, les truies peuvent être transférées en verraterie du type réfectoire avec aire d'exercice puis être transférées en bat-flancs après l'IA, elles peuvent être transférées en verraterie type bloquée standard puis transférées en salle bat-flanc après l'IA.

RECOMMANDATIONS

Allotement

Regrouper les truies en petits effectifs (le plus souvent : groupes d'environ 6-10 truies).

Alloter les truies selon leur gabarit et leur rang pour avoir des groupes de truies les plus homogènes possibles. Cela permet d'ajuster l'alimentation en fonction du gabarit du groupe et éviter un déséquilibre pour d'éventuelles bagarres.

Il faut privilégier des groupes pour :

- les cochettes
- les primipares

Possibilité de les mettre ensemble

- les multipares

Séparer les grands et petits gabarits

RAPPEL DES SURFACES MINIMALES

Taille groupe	Truies	Cochettes
1-5 animaux	2,47 m ²	1,80 m ²
6-39 animaux	2,25 m ²	1,64 m ²
+ de 40 animaux	2,03 m ²	1,48 m ²



Gestion des retours

Les truies en retours sont facilement **visibles en groupe**, avec les comportements de **chevauchements**. Il est possible de passer le verrat devant les truies (si présence d'un couloir avant) ou le placer dans une case à proximité (mise en garde pour cette pratique : les truies peuvent s'habituer à sa présence continue).

En cas de retours :

- soit les truies sont transférées en verraterie pour intégrer une nouvelle bande

Inconvénient : besoin de places en verraterie nécessairement surdimensionné pour loger aussi une partie des truies qui retourneront en verraterie si non confirmées gestantes. Il y aura des places non occupées dans les réfectoires en salle de gestation.

Solution proposée : transférer les truies en salle de gestation après la confirmation (échographie).

- soit elles sont réformées en fonction de la politique de réforme de l'élevage.

Interventions individuelles sur les truies

(échographie et vaccination)

Systematiquement en liberté

- Pour les échographies, un temps d'adaptation est nécessaire pour les animaux comme pour l'éleveur (en moyenne 15/20 secondes supplémentaires par truie). En routine, ce temps supplémentaire est réduit, voire absent.

Prévoir un passage d'Homme pour accéder facilement aux truies

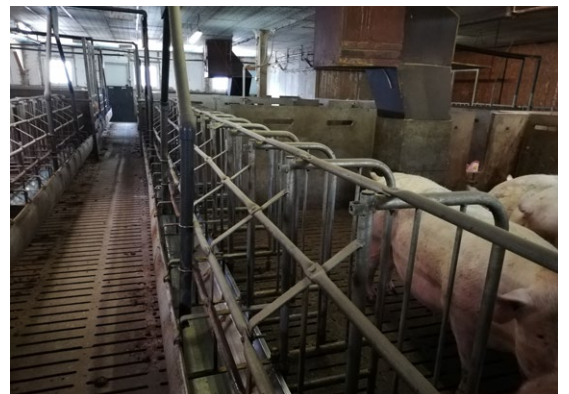
Alimentation

Les truies ne peuvent pas être bloquées pour manger, elles peuvent changer de place pendant le repas.

Il n'y a pas la possibilité d'individualiser la ration. Il faut donc être vigilant sur l'état corporel des truies.

Il est important de surveiller les repas pour identifier les truies qui n'ont pas mangé et les éventuels problèmes sur ces truies.

Bat-flancs solides : même très courts, ils empêchent les truies de se mettre en diagonale devant l'auge et diminuent la compétition alimentaire. S'ils dépassent 50 cm, les truies restent mieux à leur place pendant le repas. S'ils sont trop longs (plus de 1 m), il y a davantage de risque de morsures de la vulve car les truies se font chasser par l'arrière et doivent reculer pour sortir.



Divers

Surveillance : entrer dans la case quotidiennement afin d'être au contact des truies

Hygiène : s'assurer, dans les salles de gestation sur caillebotis, que les sols soient secs pour diminuer les risques de chute

Pour les élevages sur litière, prévoir une aire paillée suffisamment large pour le passage du tracteur lors du curage (3,5 m min).



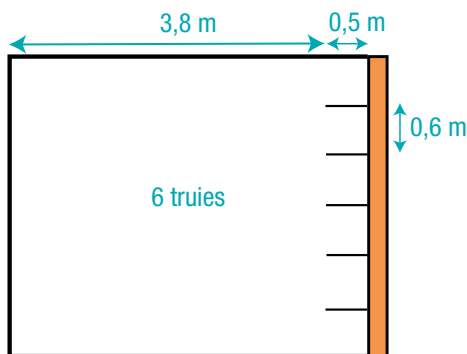
Conception des cases en fonction des types de sols

■ CAILLEBOTIS (exemples de cases réglementaires)

Exemple : **une rangée de bat-flancs**

Surface totale : 2,64 m² par truie

Aire d'exercice : 2,34 m² par truie

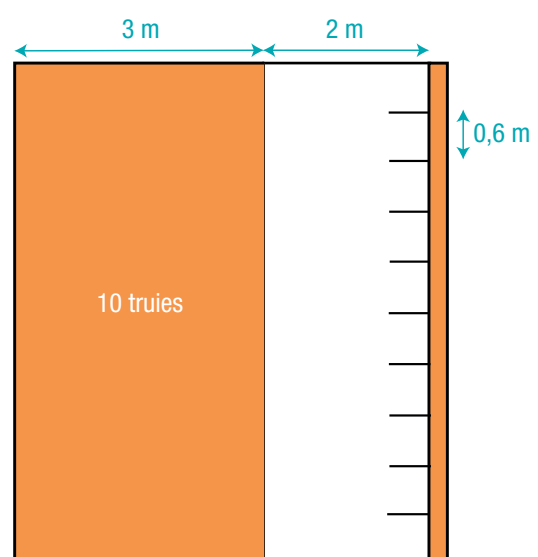


■ LITIÈRE (exemples de cases réglementaires)

Exemple : **Paille accumulée**

Surface totale : 3 m² par truie

Aire d'exercice de 2,82 m² par truie



CONTACT

■ Camille GERARD

Chargée d'études en production porcine - conduite d'élevage et sanitaire

Tél. 06 71 79 29 15 - camille.gerard@bretagne.chambagri.fr



En partenariat avec

